

• Reconstitution des ressources du **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

Tous les trois ans, la communauté internationale se retrouve pour financer la lutte mondiale contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme à travers le Fonds mondial. Le rendez-vous tombe cette année. La 7^e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial se tiendra du 19 au 21 septembre à New York. Un moment crucial pour la lutte contre les trois maladies et d'autant plus décisif qu'il se tient dans un contexte sanitaire, géopolitique, social et économique contraint, notamment marqué par la chute des dépistages au VIH de 22 % et une baisse de la prévention de 11 % en 2020, par rapport à 2019.

Si le Fonds mondial a permis de faire considérablement progresser la lutte en réduisant la mortalité combinée des trois maladies de plus de moitié¹, nous sommes encore loin du compte pour parvenir à mettre fin aux trois pandémies. La réunion onusienne de haut niveau sur le VIH/sida a notamment établi à 29 milliards de dollars l'investissement annuel nécessaire dans les pays à faibles et moyens revenus pour revenir sur le chemin des objectifs 2030 de fin du VIH/sida². Un objectif nécessaire pour lequel la France doit prendre ses responsabilités en mobilisant des fonds importants. C'est pourquoi AIDES demande à la France de faire le nécessaire en contribuant à hauteur de 2 milliards d'euros lors de la Conférence de reconstitution du Fonds mondial. Les outils, stratégies et méthodes pour mettre fin au VIH/sida sont entre nos mains, il faut désormais y mettre les moyens financiers et la volonté politique. •

2022 : une année décisive pour le Fonds mondial et la lutte contre le VIH/sida

→ Dans son rapport de résultats 2021 retraçant les indicateurs de la lutte contre les trois maladies durant l'année 2020, le Fonds mondial fait état de reculs inquiétants, voire catastrophiques. Les dépistages du VIH ont chuté de 22 % et la prévention a baissé de 11 % par rapport à 2019³. Ces chiffres représentent 29 millions de personnes dépistées et 1,2 million de personnes en moins touchées par des programmes de prévention, en l'espace d'une seule année⁴. **Le risque d'une recrudescence de l'épidémie de VIH/sida est très élevé.**

Le seul indicateur qui n'a pas connu de baisse et a maintenu une progression est la mise sous antirétroviraux (ARV). Ce résultat tient à la robustesse et à l'agilité du travail des associations et des agents-es de santé communautaire. Il a augmenté de 9 %, soit 1,8 million de personnes sous traitement en plus.

2022 marque les 20 ans du Fonds mondial. C'est aussi l'année de la 7^e Conférence de reconstitution des ressources, prévue du 19 au 21 septembre à New York, en marge de l'Assemblée

générale des Nations unies. Cet événement triennal s'est tenu pour la dernière fois en 2019 à Lyon, avec une grande mobilisation de AIDES et de Coalition PLUS. Cette année, la cible financière est plus élevée que jamais : **18 milliards de dollars représentent le minimum nécessaire pour financer les programmes du Fonds de 2024 à 2026⁵.**

2022 n'a rien d'une année comme une autre. Les décisions qui seront prises cette année façonneront le futur de la lutte, comme rarement auparavant. Le risque d'une recrudescence de l'épidémie de VIH/sida n'a jamais été aussi élevé. Un sous-financement du Fonds mondial grèvera pour des années la lutte contre le VIH/sida. Le moindre manque de courage politique de la communauté internationale, notamment des pays grands donateurs tels que la France, fera peser la lourde responsabilité de la hausse des infections et inévitablement d'une reprise de la mortalité liée au sida, pour la première fois depuis 2004, l'année la plus meurtrière de l'épidémie. Une reprise de l'épidémie aura des conséquences concrètes sur la vie de millions de personnes et endommagera durablement la sécurité sanitaire, alimentaire et sociale de nombreuses régions du globe. •

1. <https://www.theglobalfund.org/en/about-the-global-fund/>

2. https://www.unaids.org/en/resources/presscentre/pressreleasesandstatementsarchive/2021/june/20210608_hlm-opens

3. <https://www.theglobalfund.org/en/results/>

4. https://www.theglobalfund.org/media/10103/corporate_2020resultsreport_report_en.pdf

5. <https://www.theglobalfund.org/en/fight-for-what-counts/>

• Reconstitution des ressources du **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

20 ans de Fonds mondial avec le concours de la France

→ 20 ans après sa création, le Fonds mondial a su prouver son efficacité, sa capacité à se remettre en question et à améliorer son approche de la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, dans laquelle il investit 4 milliards de dollars par an⁶.

Depuis sa création, il a permis de sauver 50 millions de vies, de baisser la mortalité des trois épidémies de plus de moitié et de faire passer la couverture ARV de 4 % en 2005, à 75 % en 2021. Dans les pays où le Fonds mondial investit, la mortalité liée au sida a chuté de 70 % et les nouvelles infections de 54 %.

La France tient un rôle particulier dans cet écosystème. En plus d'être membre fondateur du Fonds mondial, c'est la deuxième plus grosse contributrice historique derrière les États-Unis, avec 5,81 milliards d'euros versés depuis 2002⁷. La France est à l'origine de 12 % des contributions gouvernementales historiques. Lors de la dernière reconstitution en France en 2019, et après un travail de plaidoyer associatif de longue haleine, la France a augmenté de 20 % son engagement financier, avec une promesse de près de 1,3 milliard d'euros pour la période 2020-2022 (dont seulement 60 % ont été versés)⁸.

Un partenariat efficace et innovant

→ Le Fonds mondial est un partenariat considéré comme innovant. Le pouvoir de décision est décentralisé au sein de mécanismes de coordination nationale qui fixent les priorités, les bénéficiaires et les montants en collaboration avec le secrétariat du Fonds mondial et en incluant les personnes concernées. Cette agilité dans la mise en œuvre de ses programmes permet au Fonds mondial d'être présent dans 120 pays et régions.

En 2020, cette approche a permis de tester plus de 100 millions de personnes et d'en mettre près de 22 millions sous ARV (dont plus de 2 millions avec une charge virale indétectable). Le Fonds mondial a permis de toucher environ 9 millions de personnes par des programmes de prévention au VIH – dont 1,9 million de travailleurs-ses du sexe, 1,5 million d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et 870 000 usagers-es de drogues⁹.

Selon sa nouvelle stratégie, le Fonds mondial alloue 45 % de ses fonds programmes au VIH/sida¹¹, ce qui en fait le deuxième bailleur international de la lutte¹² (il en assure 30 % du financement international, soit plus de 10 % des ressources totales) et a investi près de 24 milliards de dollars depuis sa création (montant qui atteint les 29,2 milliards quand on inclut les programmes de co-infection tuberculose/VIH). Ses priorités sont la prévention de la transmission mère-enfant, la mise sous traitement des adolescentes et jeunes femmes, ainsi que le dépistage et l'accompagnement des populations clés.

Le Fonds se focalise également sur le renforcement des systèmes de santé publique et de santé communautaire, qui s'appuie sur les expériences et les besoins des personnes concernées, pour les rendre plus résistants, pérennes et efficaces. Cet effort participe également à la nécessaire préparation aux futures pandémies : la Covid-19 a démontré que la santé communautaire et les outils créés pour la lutte contre le sida (délivrance d'ARV trimestrielle ou suivi communautaire par les pairs) ont permis plus de réactivité, et le maintien de l'accès aux soins et aux traitements au plus fort de la crise sanitaire.

La force du Fonds mondial est sa prise en compte de la démarche communautaire en santé et son soutien aux pairs-éducateurs-rices, et autres agents-es de santé communautaire. Une lutte juste et efficace contre le VIH/sida ne peut se faire sans le concours et les efforts des communautés affectées par la maladie, et leur présence doit être assurée dans toutes les instances de décision et de mise en œuvre. Les financements du Fonds mondial permettent également de porter des programmes favorisant un meilleur accès aux droits.

6. <https://www.theglobalfund.org/en/about-the-global-fund/>

7. <https://www.theglobalfund.org/en/results/>

8. <https://www.theglobalfund.org/en/government/profiles/france/>

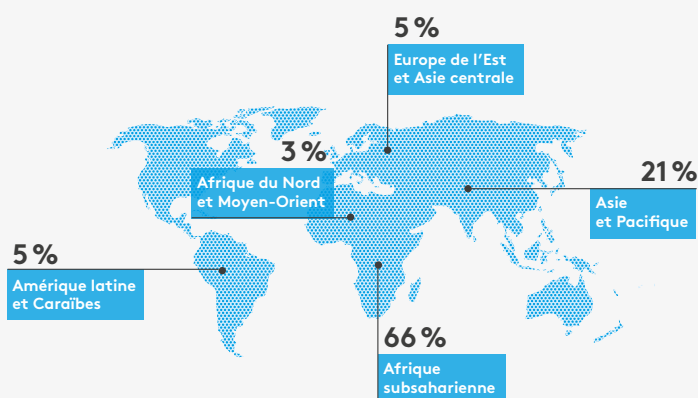
9. <https://www.theglobalfund.org/en/government/>

10. <https://data.theglobalfund.org/viz/disbursements/treemap>

11. <https://data.theglobalfund.org/results?components=HIV>

12. <https://www.theglobalfund.org/kb/board-decisions/b46/b46-dp04/>

Répartition géographique des financements du Fonds mondial⁹



• Reconstitution des ressources du **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**



Photo : © Coalition PLUS

7^e Reconstitution du Fonds mondial : un objectif financier déjà insuffisant

→ En février 2022, le secrétariat du Fonds mondial a publié son argumentaire d'investissement qui pose la cible financière attendue pour la 7^e Reconstitution : un strict minimum de 18 milliards de dollars, dont 6 milliards participeraient à renforcer les systèmes de santé et à les préparer aux prochaines pandémies.

18 milliards de dollars permettraient de :

- sauver 20 millions de vies supplémentaires entre 2024 et 2026 ;
- éviter plus de 450 millions de nouvelles infections ou nouveaux cas ;
- faire passer la mortalité des trois maladies sous la barre du million d'ici 2026 ;
- faire que chaque dollar investi par le Fonds mondial entraîne une économie de 31 dollars en dépenses de santé.

Toutefois, cette cible est très en deçà des demandes argumentées des associations. À titre de comparaison, le réseau associatif des plaideurs-ses en faveur du Fonds mondial (GFAN), dans ses recommandations, demandait 28,5 milliards de dollars pour combler les besoins de la lutte contre les trois maladies.

En l'état, 18 milliards de dollars ne sont pas suffisants au regard des besoins de la lutte contre les trois pandémies. Ils ne permettraient ni au Fonds mondial d'augmenter sa part dans le financement de la riposte mondiale, ni de combler le défaut de financement : 22 % des besoins

internationaux de la lutte contre les trois maladies ne seraient pas financés.

Pour ces raisons, AIDES considère que la France a une responsabilité majeure dans le succès de cette 7^e Reconstitution. •

La France doit augmenter sa contribution à hauteur de 2 milliards d'euros

→ La France doit participer à hauteur des besoins de la lutte. Elle en a les moyens. La France doit contribuer de 2 milliards d'euros à la 7^e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial. Cela représente une augmentation de plus de 50 % de l'engagement financier français par rapport à la précédente conférence de reconstitution. **Cette révision apparaît comme la seule solution pour assurer le respect des objectifs 2030 de fin des transmissions du VIH/sida tels que fixés par les Nations unies et pour lesquels s'est engagée la communauté internationale.**

Faute aux reculs alarmants liés à la crise sanitaire de la Covid-19, aux signes inquiétants de retrait de plusieurs grands États donateurs (Royaume-Uni, Allemagne, Canada), toute contribution inférieure à 2 milliards d'euros se paiera dans les prochaines années.

Le chiffre peut paraître exorbitant, mais devient vite assez dérisoire quand on le compare aux dépenses françaises liées à la Covid-19, qui atteignent plusieurs centaines de milliards d'euros (de la prévention et des vaccins aux subventions et prêts garantis par l'État).

Des leviers budgétaires existent déjà pour financer cette contribution. Les financements dits innovants, et en particulier la taxe sur les transactions financières (TTF) et la taxe de solidarité sur les billets

• Reconstitution des ressources du **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

13.
<https://santemondiale2022.org/lengagement-des-candidats/>

d'avion (TSBA), ont été créés pour faire contribuer les bénéficiaires de la mondialisation à la lutte contre les inégalités mondiales. Ces deux taxes rapportent près de 2 milliards d'euros annuellement. Valoriser ces mécanismes justes et efficaces (en augmentant leur assiette, leur taux et leur allocation au développement international) et les considérer comme ils ont été pensés (c'est-à-dire additionnels à l'aide publique au développement et non partie de cette dernière) permettrait de contribuer de façon ambitieuse au Fonds mondial, sans menacer le budget général de l'État ou les autres postes de dépense de la solidarité internationale.

Enfin, une contribution accrue au Fonds mondial permettrait à la France de s'aligner davantage sur ses propres priorités en santé mondiale. En effet, la nouvelle stratégie 2023-2027 du Fonds mondial coïncide avec les engagements législatifs et les nouvelles priori-

tés en santé mondiale fixées par le gouvernement : une approche centrée sur l'individu et les communautés, la défense des droits humains et du genre (notamment par et pour les populations clés) qui participe au respect des objectifs de développement durable (Agenda 2030 des Nations unies). Le président Macron, durant sa campagne de réélection, s'est engagé à investir davantage dans la santé mondiale pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins¹³. Il lui revient de passer à l'acte et de donner l'exemple.

La contribution au Fonds mondial permettra également de renforcer les systèmes de santé public et communautaire, et de les rendre plus résistants, mais aussi de les préparer aux prochaines pandémies : c'est autant d'argent qu'il n'y aura pas à investir au centuple quand une nouvelle pandémie ébranlera le monde. •

• Nos revendications

→ Une augmentation de plus de 50 % de la contribution française pour atteindre 2 milliards d'euros, en phase avec les engagements du Président et les besoins de la lutte tels que fixés par le Fonds mondial, l'ONUSIDA et les associations de la société civile internationale.

→ Une augmentation générale des contributions des États donateurs pour dépasser les 18 milliards de dollars, strict minimum établi par le Fonds mondial et cible insuffisante pour mettre fin aux trois pandémies d'ici 2030.

→ Une affirmation du leadership et des priorités françaises au sein des instances multilatérales en santé, dont le Fonds mondial :

- un renforcement des systèmes de santé public et communautaire pérenne, inclusif et transversal ;
- la reconnaissance et l'inclusion des agents de santé communautaire, maillon nécessaire de la lutte contre le VIH/sida pour des actions efficaces ;
- la défense des droits humains et du genre en levant les barrières visant les populations clés et en luttant contre la stigmatisation et la discrimination ;
- un réel engagement politique, passant notamment par un accompagnement accru à la transition des pays desquels le Fonds mondial se désengage progressivement.

→ Une inclusion constante et effective des besoins et revendications des communautés affectées, des populations clés et des sociétés civiles concernées dans les mécanismes de prise de décision en santé mondiale.

→ Un renforcement du système de solidarité internationale et de lutte contre les inégalités mondiales en valorisant les financements innovants (augmentation du taux, de l'assiette et de l'allocation au développement de la TTF) et en garantissant leur complémentarité à l'aide publique au développement (APD).

Contact



Direction plaidoyer :
plaidoyer@aides.org

AIDES
Tour Essor
14 rue Scandicci • 93508 Pantin cedex

0805 160 011
(gratuit depuis un poste fixe)

<https://www.aides.org/>
FB : fb.com/aides
TW : @assoAIDES